

Aménagement des anciens bidonvilles de Nanterre en parc ouvert au public

Transformation of the former Nanterre slums into a public park

Frédérique David, Loïc Chateigner

Conseil Général des Hauts-de-Seine, 61 rue Salvador Allende, 92000 Nanterre
(fdavid@cq92.fr)

RÉSUMÉ

Le parc du Chemin de l'Île de Nanterre a été aménagé sur un terrain occupé dans les années 1970 par des bidonvilles. Sa création vient d'un partenariat entre la commune de Nanterre, le Conseil Général des Hauts-de-Seine, l'Établissement Public d'Aménagement Seine Arche et l'Agence des espaces verts de la Région Île de France. Le département des Hauts-de-Seine est aujourd'hui propriétaire et gestionnaire du parc. La volonté a été de former un espace de promenade agréable et vivant, malgré les contraintes importantes du site, la présence d'une autoroute et d'une ligne de chemin de fer et la proximité d'un site industriel. La gestion de l'eau est au cœur du projet : une succession de bassins filtrants permet d'épurer l'eau pompée dans la Seine. Elle est en partie réutilisée pour l'alimentation en eau du parc et de jardins ouvriers. La situation du parc et son aménagement ont permis une colonisation rapide des berges par différentes espèces et une évolution favorable de la végétation. De grandes zones sont des prairies naturelles, et l'entretien du site est minimal. La vocation pédagogique du parc se traduit par la présence d'expositions et l'accueil de visites scolaires. Il permet de sensibiliser le public à la protection de la ressource en eau. Ce projet audacieux est une réussite au niveau paysager et environnemental. Il a mené à une requalification complète de cet ancien terrain de bidonvilles et à une reconquête des berges de la Seine.

ABSTRACT

The Park of the "Chemin de l'Île" of Nanterre was built on a land occupied until 1970 by slums. It was created by a partnership between the town of Nanterre, the Hauts-de-Seine, the public development authority for the "Seine Arche" area and the green spaces agency in the Region Île de France. The Hauts-de-Seine is now the owner and manager of the park. The idea was to form a pleasant and lively space, despite the severe constraints of the site, the presence of a highway and a railway line and the proximity to an industrial site. Water management is at the heart of the project: a succession of filter basins can purify some water pumped into the Seine. This water is partly reused for water supply in the community gardens. The situation of the park and the planning project led to a rapid colonization of the banks by different species and a favorable development of vegetation. Large areas are natural grasslands, and site maintenance is minimal. The educational purpose of the park is reflected in the organization of exhibitions and school visits. It can show the importance to protect water resources. This ambitious project is a success for the landscape and the environment. This ancient land of slums has completely been modified and the banks of the Seine are now recaptured.

MOTS CLES

Aménagement, berges, espace public, friche, parc.

1 DES BIDONVILLES DE NANTERRE AU PARC DU CHEMIN DE L'ILE

L'espace qui accueille aujourd'hui le parc du Chemin de l'Île à Nanterre était dans les années 1970 un bidonville. Quatre partenaires se sont entendus pour monter ensemble un ambitieux projet de parc urbain : la commune de Nanterre, le Conseil Général des Hauts-de-Seine, l'Établissement Public d'Aménagement Seine Arche (EPASA) et l'Agence des espaces verts de la Région Île de France. Ce parc urbain s'intègre dans un grand programme de création de bureaux et de logements sur la couverture de l'A14, créant ainsi un territoire cohérent de la Grande Arche de la Défense jusqu'à la Seine. Une convention a donc été signée en 1999 : L'EPASA était le maître d'ouvrage de cette réalisation tandis que le Conseil Général était chargé de l'assistance à la conduite d'opération. Le partenariat prévoyait la cession du foncier par la commune, le département et l'EPASA, afin de créer un grand parc le long de la Seine. L'Agence des espaces verts a apporté un concours financier au titre de la renaturation de cette friche urbaine. En 2006, lors de l'inauguration du parc du Chemin de l'Île, le Conseil Général est devenu propriétaire et gestionnaire de ce site de 14,5 hectares via la Direction des Parcs, Jardins et Paysages.



Le parc du Chemin de l'Île en bordure de Seine et le long de l'A14 et la perspective vers la Défense

Le site est très contraint par la présence du site industriel des usines des Papeteries de la Seine et le passage d'une ligne à haute tension et de deux viaducs : l'un pour l'autoroute A14 et l'autre emprunté par le RER A. Le paysagiste Guillaume Geoffroy-Dechaume a été choisi pour concevoir ce parc. Il a proposé un projet ambitieux comprenant un échange de terrain avec les papeteries, augmentant ainsi de façon importante l'espace disponible pour la création du parc le long de la Seine. De plus, un contre-fossé y a été creusé, multipliant par trois le linéaire de berges. Sur un terrain initialement plat, le paysagiste a proposé l'aménagement de reliefs pour agrémenter la promenade.

2 LE CYCLE DE L'EAU AU CŒUR DU PROJET

Le cycle de l'eau est le thème phare du projet de ce parc. Un système astucieux permet d'épurer de l'eau prélevée dans le fleuve. Des vis d'Archimède pompent l'eau de la Seine par paliers successifs et l'amènent ainsi jusqu'au point haut du parc. L'eau poursuit ensuite son chemin à travers sept bassins filtrants selon le concept de Jardins filtrants® développé par Phytorestore / Site et Concept. Il s'agit de zones humides artificielles reconstituées dans des bassins en béton. Au fur et à mesure que l'eau descend dans les bassins, la qualité de l'eau s'améliore. Ces équipements ont à la fois une fonction paysagère et une fonction épuratrice. Les premiers bassins reçoivent l'eau brute de la Seine, chargée en matières organiques et en matières en suspension. Les végétaux aquatiques abattent alors les charges organiques et éliminent les germes. Les bassins suivants comportent des plantes qui dégagent de l'oxygène, comme les nénuphars et les lotus. Plus l'eau est propre, plus elle s'offre à la vue du promeneur. Les derniers bassins sont au niveau du sol alors que les premiers sont en élévation.

La majeure partie de l'eau est rejetée en Seine via le contre-fossé. Une partie de l'eau épurée est utilisée pour l'arrosage du parc et de jardins ouvriers. Ces jardins étaient déjà présents sur le site mais ont été rénovés et agrandis lors de la création du parc. L'installation traite 860 m³ par jour pour une surface totale de bassins de 18 000 m².

Toutes les eaux pluviales (toiture, ruissellement) sont soit infiltrées, soit rejetées vers les espaces verts, les bassins ou le contre-fossé. Cette gestion globale de l'eau du site permet de respecter l'arrêté d'autorisation qui prévoit que le parc ne consomme pas d'eau sur l'année. Le système doit rejeter autant d'eau qu'il en prélève. L'autre prescription importante de l'arrêté d'autorisation est que la qualité de l'eau rejetée doit être meilleure que celle prélevée en Seine.

Finalement, le parc a été conçu comme un lien entre le milieu naturel, le fleuve et ses berges, et la zone urbaine, le cœur de ville, jusqu'aux tours de la Défense. La présence de la Seine est prolongée grâce à la succession des bassins filtrants et au parcours du contre-fossé au sein du site.

3 L'ENVIRONNEMENT PRIS EN COMPTE DU CHANTIER A L'ENTRETIEN

Le projet du parc du Chemin de l'Île avait pour engagement de s'adapter aux ressources du site. En plus de la gestion particulière de la ressource en eau, le parc profite de la biodiversité avoisinante. Le recyclage des matériaux disponibles lors du chantier a permis de limiter l'impact sur l'environnement. Par exemple, de l'argile a été trouvée lors du creusage du contre-fossé, elle a pu être réutilisée comme matériau d'étanchéité.

En raison de l'histoire du site, les sols présents étaient en partie pollués. A l'exception de rares poches d'hydrocarbures, le type et la quantité de polluants découverts ont permis de les confiner sur place et ainsi de conserver les sols pour l'aménagement du parc.

Un bâtiment a été érigé, au pied des bassins filtrants, pour accueillir le public. Il répond aux normes de Haute Qualité Environnementale. Cette installation héberge des expositions pédagogiques pour expliquer le cycle de l'eau et détailler la démarche environnementale suivie par le projet.

Le parc du Chemin de l'Île est situé en face de « l'île fleurie », île qui constitue un réservoir biologique riche. Cet emplacement a favorisé la colonisation rapide des berges du nouveau parc par des oiseaux, des grenouilles... Le contre-fossé, en augmentant le linéaire de berges, a renforcé le contact terre-eau, situation propice pour la biodiversité. Ce milieu a été créé à partir d'une friche urbaine, un site dégradé, le parc est aujourd'hui un lieu vivant et sonore.

Le parti pris fut de respecter la spontanéité de la végétation. De grandes surfaces sont ainsi en prairies, où une ou deux fauches annuelles sont effectuées. Les espèces végétales plantées sont issues d'essences locales et adaptées au milieu. L'entretien actuel des espaces verts se fait de manière raisonnée et respectueuse de l'environnement, sans recours à des traitements phytosanitaires. Quant aux bassins filtrants, la biomasse est faucardée une fois par an et réutilisée sous forme de compost ou de paillis.

4 LES CONCLUSIONS DE LA REQUALIFICATION DU SITE EN PARC URBAIN

D'un point de vue écologique, la végétation a besoin de temps pour s'épanouir mais le fonctionnement saisonnier observé est déjà très intéressant. Le parc traverse les saisons de manière remarquable malgré le gel ou la sécheresse. L'entretien est pourtant peu intensif et l'arrosage minimal. Les berges de la Seine ont déjà été colonisées par certaines espèces.



Les bassins filtrants du parc

L'eau, principale ressource du site, participe à la morphologie du site et à sa valeur écologique. La qualité de l'eau analysée à la sortie du cycle d'épuration est bonne, proche de la qualité « eau de baignade ». Quelques réglages ont été nécessaires : il a fallu caler le débit pompé par les vis d'Archimède, et donc le temps de séjour de l'eau dans les bassins filtrants, afin d'optimiser le processus d'épuration. On compte environ 6 jours de séjour pour une goutte d'eau qui arriverait en amont du site jusqu'à son rejet dans la Seine.

Ce parc public a également un rôle pédagogique. Des visites scolaires sont régulièrement organisées. Cet aménagement permet de montrer qu'une action locale peut avoir un effet sur la qualité globale de l'eau, même si cet effet est ici assez ponctuel. Le but est de sensibiliser le public aux problématiques environnementales et en particulier à la protection de la ressource en eau.

Le site est avant tout un espace vert de promenade et de loisirs, qui permet aux riverains de trouver un parc public agréable et qui agrémente la balade le long des berges de la Seine. La rénovation des jardins ouvriers et leur valorisation au sein du parc sont aussi un moyen de réconcilier la ville et la nature. L'audace du projet a mené à une requalification complète du site et à la reconquête du milieu et des berges de la Seine. Le parc du Chemin de l'Île de Nanterre est une réussite au niveau paysager et environnemental mais il souffre encore de son enclavement causé par l'autoroute et de sa forme peu fonctionnelle. A terme, le site industriel des papeteries risque de disparaître offrant la perspective d'un agrandissement. Le parc est un modèle de liaison entre nature et espace urbain. Le défi a été de créer, dans une zone urbaine, entourée par les papeteries, l'autoroute et la ligne de RER, un milieu riche écologiquement ainsi qu'un lieu agréable pour le public.